

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1481>



S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Conventions État - Régions, un nouveau dialogue qui accompagne la Transformation de la Carte des Formations

- REFORMER (R.V.P.) -
Date de mise en ligne : jeudi 23 novembre 2023

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

La transformation de la carte des formations professionnelles scolaires est un levier majeur. L'enjeu est de proposer des formations offrant de bonnes chances de poursuite d'études ou d'accès immédiat à l'emploi et de transformer les formations aux résultats moins favorables, avec le double objectif de proposer à chacun un parcours de réussite et de répondre aux besoins des entreprises et de la société.

La sécurisation des parcours et la lutte contre le décrochage à tous les niveaux sont également au cœur des engagements pris par les signataires de ces conventions.

Dans ce contexte, il a été demandé à chaque région académique de déployer une stratégie ambitieuse et pluriannuelle, visant un renouvellement de la carte des formations et dont les effets seront régulièrement mesurés.

L'accélération de la transformation de la carte s'appuie d'une part sur Orion, une plateforme d'aide au pilotage mettant en évidence les données-clés des performances des différentes formations scolaires ; d'autre part sur la mobilisation de France 2030, qui cofinancera les évolutions aux côtés des entreprises, des rectorats et des régions.

Cette stratégie est élaborée avec l'ensemble des parties prenantes et fixée avec la Région (compétence régionale, partagée avec la région académique) qui a la compétence d'arrêter la carte des formations professionnelles scolaires initiales. Les vœux des entreprises sont recueillis à tous les niveaux : le lycée, le bassin d'emploi, la région. Les grandes orientations de la transformation de la carte des formations se retrouvent sur la page Eduscol dédiée à cet enjeu.